

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL

ORDRE DU JOUR
Séance extraordinaire
MARDI LE 25 juillet 2023 À 9 H 00
AU 15, RUE FORGET À BAIE-SAINT-PAUL
(SALLE DU CONSEIL)

Avis vous est par les présentes donné, par la soussignée, assistante greffière, de la susdite municipalité, qu'une séance extraordinaire se tiendra le **MARDI 25 juillet 2023** à compter de 9h00 à l'endroit désigné, soit au 15, rue Forget à Baie-Saint-Paul (salle du Conseil).

Les sujets traités seront alors les suivants, à savoir :

A- OUVERTURE DE LA SÉANCE

B- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C- LECTURE OU DÉPÔT DES MINUTES

D- RÈGLEMENT

E- RÉOLUTIONS

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

1. Programme d'aide à la voirie locale – volet rétablissement -dépôt d'une demande de subvention

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

2. Demandes de permis en zone PIIA :
 - a) 103, rue Saint-Joseph
 - b) 130, rue st-Joseph
 - c) 56, montée Toulignon
 - d) Rue du Noroît – lot 4 001 829
 - e) 44, chemin du Vieux-Quai
 - f) 85, rue Saint-Joseph
 - g) 156, rue Saint-Jean-Baptiste
 - h) 113, montée Tourlognon
 - i) 137, chemin de la Pointe

LOISIRS, PARCS ET CULTURE

F- AFFAIRES NOUVELLES – DÉLÉGATIONS

G- PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

H- QUESTIONS DU PUBLIC

I- LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

DONNÉ EN LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL, CE 20^{ème} JOUR DU MOIS DE JUILLET DE L'ANNÉE 2023.



Françoise Ménard

Assistante greffière